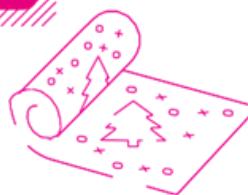




LE PETIT GUIDE DU TRI DES EMBALLAGES DE FÊTE

Le papier-cadeau

Il se dépose dans
le bac de tri.



Vous pouvez le trier même avec des
bouts de scotch dessus car, en petite
quantité, cela ne gênera pas le
recyclage.

Les emballages en carton avec coque plastique



On les trouve bien souvent pour emballer
des piles, des petites voitures ou des
figurines. Pensez à séparer la partie en
carton et la coque en plastique avant de
les déposer dans le bac de tri. Cela
permet de faciliter leur recyclage.

Les tickets de jeu à gratter

Comme tous les papiers,
ils se trient et se recyclent.



Les emballages de chocolats ou de papillotes

Il est à déposer dans le
bac de tri.



Le papier bulle

Il est à déposer dans le
bac de tri.



Les boîtes de jouet et les colis en carton

Avec ou sans fenêtre en plastique,
vous pouvez trier toutes les boîtes de
jouet et les colis.



Retirez simplement les petits éléments
à l'intérieur (cale et liens), pliez les
boîtes et triez-les tous en vrac dans le
bac de tri.



Les gros cartons et cartons bruns (au-
delà d'une boîte à chaussures ou
carton de e-commerce) doivent être
déposés en déchèterie,

Les serviettes en papier

Comme tous les papiers d'hygiène, elles ne
peuvent pas être recyclées : direction le bac
d'ordures ménagères !



LE PETIT GUIDE DU TRI DES EMBALLAGES DE FÊTE

Et le verre dans tout ça ?

Tous les emballages en verre se trient et se recyclent : les bouteilles de la période de Noël, et aussi tous les bocaux, pots et flacons



Quant au sapin...

Il se recycle et se dépose en déchèterie



Pour des fêtes de fin d'année plus responsables, pensez à trier vos déchets alimentaires !

Et les déchets alimentaires...



Viande / Poisson
Coquillages & crustacés



Épluchures / Restes
de fruits & légumes



Marc de café &
sachet de thé



Fromage



Coquilles d'œuf



Pain
& céréales



Restes de repas

C'est dans
l'abri bac

ou dans votre
composteur !

